

> Message du 03/04/10 16:07

> De : "Stéphane GOUDET"

> A : "jacqueline jalladeau" , "Gérard BOUMGHAR" , "Rigaud Emmanuel" ,  
maud.mandile@mairie-montreuil93.fr, marie.boudon@mairie-montreuil93.fr,  
serge.fendrikoff@mairie-montreuil93.fr

> Copie à :

> Objet : Nouvelle règle du jeu Renc'Art

>

>

Bonjour,

Après les indéterminations de la semaine passée sur qui règle quoi, nous avons décidé de changer de méthode et de la clarifier pour tous. Désormais le nombre d'adhérents de Renc'Art invités ne figurera plus dans le programme. Et nous prendrons systématiquement en charge (généralement contre une exo, exceptionnellenent en payant nous mêmes les places si le film ou le distributeur nous y oblige) les 30 premières invitations. Au-delà, c'est renc'Art qui les payera à la caisse au tarif de 4 euros la place. A l'association de décider ultérieurement si elle doit préciser de son côté qu'il n'y aura pas plus de 30 invités dans son courrier et sur quels films. Merci à celles qui ont permis l'invention de ce système enfin clair (enfin, je l'espère).

Amitiés

Stéphane